



Golf de Dieppe,
51 Route de Pourville
76200 Dieppe

Dieppe, le 31 Janvier 2023

**Et de 4,
Il y a quelque chose de jouissif pour un président de terminer son mandat
avec une mission accomplie.**

Objet : Convocation Assemblée générale ordinaire.

Cher (e) Ami (e),

Vous êtes prié(e) d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.S.G.D.P
Samedi 18 Février 2023 à 16h30 au Club House, 51 Route de Pourville 76200 Dieppe, assemblée
qui fera suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire de **16h**. (Émargement à partir de **14 heures 30**).

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du vendredi 13 mai 2022
- Rapport financier. Approbation et quitus.
- Rapport moral du Président. Approbation et quitus.
- Rapport de la commission sportive
- Présentation des candidat(e)s au renouvellement des membres du Comité de direction.
- Présentation du projet « OBJECTIF 2027 »
- Présentation des objectifs financiers
- Modification du règlement intérieur
- Présentation des Commissions
- Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent (e), n'oubliez pas de transmettre votre pouvoir.

Comptant sur votre présence.

+ Pour rappel :

Réunion Assemblée générale extraordinaire, le Samedi 18 Février 2023 à 16h (convocation adressée par courriel le 17 Janvier 2023).

Pour que l'assemblée puisse délibérer valablement, il est nécessaire que le quorum soit atteint, soit la présence ou la représentation du quart des membres à jour de leur cotisation. (art. 13 des statuts).

Votre présence ou un pouvoir est donc indispensable.

Les membres « non joueurs » qui ont simplement réglé la cotisation de 53€ à l'association disposent d'une voix et les membres « joueurs » qui ont souscrit leur droit de jeu disposent de 5 voix (art. 13 des statuts).

Jean-Michel D'HOKER
Président

Pièces jointes :

- PV d'AGO du 13.05.2022
- bilan 2022. Complément d'information si nécessaire avant la réunion sur prise de rendez-vous au secrétariat.